

Ecrit par Echo du Mardi le 9 février 2024

MME MILON/M. AARAS MME TACHFIN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 9 février 2024 sous réserves d'incidents

INSERTION - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Stéphanie PENEY, Notaire associé à MAZAN (Vaucluse), le 31 janvier 2024, a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Pascale **MILON**, demeurant à MALEMORT-DU-COMTAT (84570) 5 avenue du Docteur Tondut, Divorcée de Monsieur Pierre Joseph SAUVAYRE et non remariée.

A Monsieur Mourad **AARAS**, et Madame Samira **TACHFIN**, demeurant ensemble à CARPENTRAS (84200) 66 rue Val d'Auzon

Un fonds de commerce de fabrication de pizza à emporter sis à CARPENTRAS (84200), 5 avenue Jean-Henri Fabre, connu sous le nom commercial « PIZZAS HERVÉ », pour lequel le cédant est immatriculé au Rcs d'Avignon n° 449867308.

Ledit fonds comprenant la clientèle, le droit au bail, le nom commercial, l'achalandage, et les objets et matériels servant à son exploitation.

L'entrée en jouissance est fixée au 31 janvier 2024.

Moyennant le prix principal de 20.000,00 Euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 17.000,00



4 novembre 2025 | MME MILON/M. AARAS MME TACHFIN



Ecrit par Echo du Mardi le 9 février 2024

euros et aux éléments corporels pour 3.000,00 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant pour la correspondance des pièces que pour la validité au siège de l'office notarial de Maître Olivier JEANJEAN, notaire à CARPENTRAS (84200), 100 avenue Wislon, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.